

La CEDEAO exige un chronogramme acceptable au plus tard le 25 avril 2022

écrit par GuineePolitique© | 26 mars 2022



Politique

La Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'est réunie en Session extraordinaire, le 25 mars 2022 à Accra, en République du Ghana, sous la présidence de S.E.M. Nana Addo Dankwa AKUF0-ADD0, Président de la République du Ghana et Président en exercice de la Conférence.

Cette session extraordinaire a été convoquée dans le but d'examiner les récentes évolutions politiques intervenues au Mali, en Guinée et au Burkina Faso depuis le dernier Sommet extraordinaire tenu le 3 février 2022.

En ce qui concerne la situation sociopolitique en Guinée

La Conférence exprime sa forte préoccupation par rapport à l'absence de visibilité sur la transition. En effet, la

Conférence note que le délai de six mois fixé par la CEDEAO pour la tenue des élections n'a pas été respecté. En outre, le chronogramme de la transition n'est toujours pas disponible, les priorités ne sont pas définies et peu de progrès ont été réalisés dans le processus. De même, la situation sociopolitique se dégrade du fait de l'insuffisance de dialogue entre le gouvernement et les acteurs politiques et la société civile.

En conséquence, la Conférence :

a. demande la finalisation d'un chronogramme acceptable de la transition au plus tard le 25 avril 2022. Passé ce délai, des sanctions économiques et financières entreront immédiatement en vigueur ;

b. demande au gouvernement de renforcer l'inclusivité et le dialogue avec les acteurs politiques et la société civile dans la gestion de la Transition en vue de réduire les tensions dans le pays et assurer une transition apaisée ;

c. Invite les autorités de la Transition à respecter les dispositions légales et réglementaires dans le processus de récupération des biens présumés appartenir à l'État.

Au vu de la crispation sociopolitique et de la nécessité urgente de faciliter le dialogue entre toutes les parties prenantes, la Conférence réaffirme la décision de nommer un Facilitateur pour la Guinée.
